

Réunion du 30 novembre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Catherine GRAEF-ECKERT ayant donné pouvoir à M. Etienne BURGER, M. Jean-Louis HOERLE ayant donné pouvoir à Mme Danielle DILIGENT, Mme Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à M. Mathieu CAHN, Mme Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à M. Nicolas MATT, M. Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à M. Yves SUBLON
- Excusé(s) :
- Absent(s) :
- Ne prennent pas part au vote : Mme Michèle ESCHLIMANN
- Rapporteur : M. André ERBS

CD/2020/051

M320_2020_11_18_051

655 - Contrats Départementaux

**Contrats Départementaux - Fonds d'attractivité - Proposition
d'aide pour la réalisation de l'itinéraire cyclable
ROMANSWILLER - SAVERNE**

•Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :

- approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Ouest, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet d'itinéraire cyclable entre Romanswiller et Saverne sur le territoire des Communautés de Communes de Mossig et Vignoble et du Pays de Saverne ;
- dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de la technique, de l'environnement, du développement local et de la mise en tourisme ;
- attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 368 500 € à la Communauté de Communes de Mossig et Vignoble, pour le projet de réalisation de l'itinéraire cyclable Romanswiller – Saverne sur le territoire de la Communauté de Communes de Mossig et Vignoble ;
- attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 1 228 800 € à la Communauté de Communes du Pays de Saverne, pour le projet de réalisation de l'itinéraire cyclable Romanswiller – Saverne sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Saverne ;

Ces subventions sont attribuées et versées aux Communautés de Communes de Mossig et Vignoble et du Pays de Saverne sous la condition suivante :

Pour chacun des projets précités, les travaux devront être achevés 2 ans après la date limite de remise de la première facture travaux du 30 juin 2022, soit le 30 juin 2024 au plus tard (la définition des travaux étant la suivante : dégagement d'emprise, terrassement, d'aménagement de voirie et de chaussée, tranchée pour fondation ou enfouissement, bordure de chaussée, caniveaux). A cette date le montant des subventions valant solde de tous comptes sera calculé sur la base des factures acquittées et visées par le trésorier payeur au 30 juin 2024. Le versement de l'acompte de 50% sera

versé par projet, figurant à l'annexe de la convention, sur la présentation des ordres de service de démarrage des travaux.

- Approuve les termes du projet de convention de partenariat pour le projet de liaison cyclable précité à conclure entre le Département du Bas-Rhin, la Communauté de Communes de Mossig et Vignoble, et la Communauté de Communes du Pays de Saverne ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de Communes de Mossig et Vignoble et le Département du Bas-Rhin destinée à permettre le versement de la subvention précitée ;
- approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté du Pays de Saverne et le Département du Bas-Rhin destinée à permettre le versement de la subvention précitée ;
- autorise son Président à signer les trois conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 46

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Frédéric BIERRY, Mme Françoise BUFFET, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, M. Yves LE TALLEC, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, M. Etienne WOLF, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	45
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201130-
lmc1142378-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 09/12/20